



DISTRICT DE L'ARIÈGE

DE FOOTBALL



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 15 Décembre 2021

Procès-Verbal n°2 (Sous réserve d'approbation du Comité Directeur)

Saison 2021/2022

Président : LEPLAY Gérald

Présents : BOULBENE Charles
COURTHIEU Patrick (arrivé à 20 h 30)
FONTAINE Jérémy
FONTAINE Jordan
JEANJEAN Didier
MICHEAU André
MIQUEL Raymond
ROUCH Alain

Excusés : ACHAARAOUI Mohamed
GONZALEZ Manuel
LAFFITTE Bernard
LAUR Charlène
PEREIRA DA SILVA Jean-Michel
TOURECHE Karim

La séance est ouverte à 19 h 40.

Ordres du jour :

- Courriers
- Informations du président
- Point Rassemblement de mi-saison
- Point Tutorat
- Point Observations
- Questions diverses

⇒ Courriers

- Courrier du F.C. CRITOURIEN concernant la prestation d'un arbitre lors d'une rencontre de R1 Féminines : pris note.
- Courriers de M. BÉRET et Mme FONT concernant les championnats Féminines et Jeunes : pris note.
- Courrier de M. GEOFFROY concernant un rapport sur la rencontre A.S. RIEUX DE PELLEPORT / A.S. CRITOURIENNE : pris note.
- Courrier de Mme CARNEIRO, secrétaire du VERNAJOUL A.C., concernant une demande de renseignements pour une F.I.A. : pris note, réponse a été faite à l'intéressée.
- Courrier de M. PUJOL Jean-Claude concernant un rapport sur la rencontre VARILHES ST.J. V / E.S. LE FOSSAT II : pris note.
- Courriers de M. FONTAINE Jérémy concernant des rapports sur les rencontres U.S. TARASCON / F.C. LAROQUE et F.C. PAYS D'OLMES / VERNAJOUL A.C. : pris note.
- Courrier de M. POUILLY concernant un changement de coordonnées : pris note, transmis au secrétaire de la C.D.A. pour modification.

⇒ Informations du président

Depuis le début de la saison, le District constate un accroissement des incivilités envers les officiels. Afin d'améliorer les relations entre les différents acteurs du football, M. BÉRET a présenté à M. LEPLAY le projet départemental « L'arbitrage au cœur du jeu », qui consiste à proposer des actions concrètes en lien avec l'arbitrage, notamment dans les catégories jeunes. Il recense :

- Les différentes actions menées par la C.D.A. depuis juillet 2021 (tournois, réunions de secteur, interventions en milieu scolaire, Biathlons de l'arbitrage...)
- Les actions pouvant être menées par les éducateurs et les dirigeants
- Un sondage, qui révèle que les arbitres représentent majoritairement l'autorité et sont garants des règles selon les différents acteurs du football
- Les problématiques inhérentes à la fidélisation chez les Jeunes Arbitres : 30 % arrêtent au bout d'une saison, 50 % au bout de 2-3 saisons, et 20 % après 4 saisons ou plus
- Les difficultés d'intégration des arbitres au sein de leurs clubs et l'idée de désigner un « Référent en Arbitrage » dans chaque club

- La réforme des Statuts de l'Arbitrage, qui verra augmenter le quota d'arbitres à avoir en fonction de la division dans laquelle l'équipe première du club évolue
- La mise en place d'une Formation Initiale Arbitrage en janvier 2022

Sanctions contre les arbitres absents : Un point est fait concernant les arbitres systématiquement non excusés lors des rassemblements. La C.D.A. décide à l'unanimité d'infliger aux arbitres qui, après vérification, ne présentent pas de justificatifs valables :

1 match de suspension

Cas de M. ESCAFFRE : celui-ci a exprimé le souhait de devenir Arbitre de Ligue. Un tour de table est effectué pour validation ou non de sa candidature ; après consultation, il est convenu que M. ESCAFFRE fera l'objet d'une observation « conseil » sur une rencontre de Départementale 1 **à titre exceptionnel** (comme prévu par le Règlement Intérieur de la C.D.A.), et que sa candidature ne sera définitivement entérinée qu'en fonction des conclusions de l'observateur.

⇒ **Point Rassemblement de mi-saison**

Il a eu lieu le 10 Décembre dernier au sein du Lycée Agricole de Pamiers ; M. LEPLAY remercie chaleureusement l'établissement pour le prêt de ses installations malgré le contexte sanitaire actuel.

Le bureau se félicite de l'assiduité des arbitres, seulement 9 absences ont été constatées.

- David BÉRET a présenté le projet départemental « L'Arbitrage au cœur du jeu »
- Karim TOURECHE a effectué une analyse vidéo de différentes situations pouvant se produire lors des rencontres
- La remise des équipements floqués avec le logo du District a été effectuée à la fin du rassemblement. M. LEPLAY remercie le District pour son implication dans leur financement.

⇒ **Point Tutorat**

Dans l'ensemble, M. PEREIRA DA SILVA se montre satisfait, même s'il regrette que certains stagiaires formés au mois de septembre n'aient pu démarrer leur saison pour cause de blessures ; un problème est rencontré avec un arbitre formé en 2019 dans un autre District et arrivé récemment en Ariège ; il a été observé en Seniors et possède encore des lacunes assez importantes pour diriger des rencontres de ce niveau. La C.D.A. propose de positionner cet arbitre sur la F.I.A. de janvier 2022.

⇒ **Point Observations**

M. FONTAINE Jordan informe qu'il lui reste 4 « premières » observations concernant les Arbitres « District A », 5 concernant les « District B » et 2 concernant les « Districts C ».

Il souligne la difficulté de mettre en place des observations cette saison : la baisse des effectifs au sein de la Ligue engendre la désignation des arbitres ariégeois « Ligue » le samedi soir et le dimanche après-midi, les rendant *de facto* indisponibles pour effectuer une observation en District.

MM. BOULBENE et MIQUEL, qui sont disponibles, proposent leurs services à M. FONTAINE Jordan pour cette fonction.

⇒ Questions diverses

M. FONTAINE Jérémy revient sur la distribution des équipements : il a constaté, après pointage qu'il fallait, malgré les équipements qu'il reste à distribuer aux arbitres absents, commander des articles en plus, ce qui l'a passablement irrité.

M. MICHEAU rend compte des différentes affaires en Commission des Litiges et Discipline concernant des menaces envers les arbitres

- Un joueur a écopé de 8 matchs de suspension et 2 avec sursis
- Un joueur a écopé de 12 matchs de suspension

La séance est levée à 22 h 15.

Le président de la C.D.A.

Gérald LEPLAY

Le secrétaire de la C.D.A.

Jérémy FONTAINE